

Communications diverses

M. LE MAIRE : Vous trouverez sur vos bureaux le bulletin officiel que je vous demande de signer, pour ceux qui étaient présents à la séance du 24 juin 1996. Nous avons été assez bavards, il y a à peu près 250 pages de discussions. Vous avez également un texte signé Eric ALAUZET des Verts concernant le plan de circulation des bus, l'agenda de la Ville 1997 que nous vous offrons. Nous avons l'habitude d'éditer cet agenda que nous offrons aux administrations, etc. Je vous précise que la publicité couvre totalement les frais d'édition. Vous avez également, concernant le relais jeunesse qui vient d'être inauguré, un très beau dossier dont Maurice THIRIET voudrait parler en deux minutes.

M. THIRIET : Nous avons pensé qu'il était utile de donner ce dossier à tous les Conseillers Municipaux pour qu'ils sachent ce qu'est effectivement la démarche du relais, de l'aide, le donnant-donnant et non pas quelque chose qui tomberait comme cela un peu n'importe comment. Le relais, c'est deux choses, d'une part le maximum d'informations, d'autre part, vous le verrez ici, un suivi sérieux avec des professionnels pour aider le jeune à bâtir véritablement son projet et non pas s'arrêter en cours de route ou considérer qu'une vague idée est un projet. Nous nous sommes mis en capacité d'aider, dans la démarche qui avait été définie en 1996, le jeune à bâtir le projet. Vous avez donc le référentiel mais attention ce n'est pas le parcours du combattant !

M. LE MAIRE : J'ai devant moi deux trophées obtenus par les services de la CTB, l'un pour la campagne « nous allons bien ensemble » ; cela correspond aux affiches qui sont au fond de la salle. C'est le premier prix obtenu au congrès de l'UTP 1996 qui a eu lieu à Rouen fin novembre dernier et qui montre qu'en matière de communication, de campagne, la Compagnie des Transports Bisontins se porte bien. Le deuxième trophée a été décerné à M. BERGEROT qui s'est classé troisième meilleur conducteur de France sur trois parcours, à 3 secondes du premier et à 2 secondes du deuxième. Nous le félicitons chaleureusement.

Vous trouverez aussi en matière de trophée 1996 l'excellente place obtenue par Berg Electronics que nous nous devons également de féliciter pour cette distinction.

Dont acte.